

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 62 (1974)

**Heft:** 10

**Artikel:** Neuchâtel

**Autor:** S.Ch.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-273863>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# d'un canton à l'autre

## Les femmes et l'Action nationale

**L'enquête sur la situation de la femme en Suisse** (commandée par la Commission nationale suisse de l'UNESCO) dont on parle beaucoup ces temps, nous livre, à ce sujet des chiffres fort intéressants.

On a posé aux deux groupes de femmes (célibataires et mariées) la question suivante : **Si vous aviez eu le droit de vote, en 1970, lorsque l'initiative de M. Schwarzenbach contre l'entreprise étrangère a été soumise au peuple, qu'auriez-vous voté ?**

Voici les résultats que nous donne le volume de tabelles publié par l'Institut de sociologie de Zurich, qui a effectué l'enquête.

### Femmes mariées

Réponses :

	Canton très développé Campagne	Canton très développé Ville	Canton sous-développé Campagne	Canton sous-développé Ville	Suisse
Oui	32,5	35,5	27,3	27,2	33,8
Non	34,4	53,2	45,5	57,1	52,9
Blanc ou ne serais pas allée	26,9	7,8	21,3	12,4	9,6
Pas d'opinion	6,1	3,5	5,9	3,4	3,7
100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

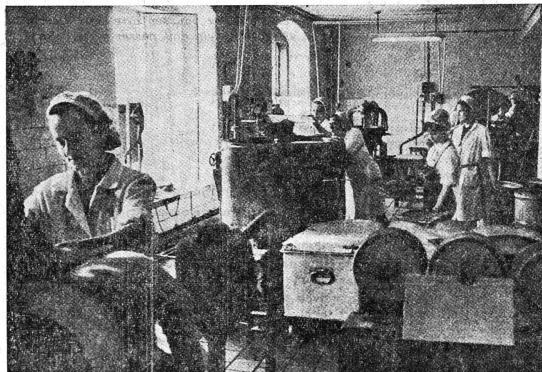
### Femmes célibataires :

	Canton très développé Campagne	Canton très développé Ville	Canton sous-développé Campagne	Canton sous-développé Ville	Suisse
Oui	18,2	21,9	25,0	22,7	22,1
Non	62,0	64,3	50,8	51,5	62,2
Blanc ou ne serais pas allée	14,8	9,3	14,0	21,5	11,0
Pas d'opinion	5,0	4,5	10,2	4,4	4,7
100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Voilà des chiffres qui donnent matière à réflexion et qui laissent imaginer les diverses motivations que pouvaient avoir les différents groupes de femmes, de voter oui ou non.

Les mauvaises langues avaient prêté, à l'époque, que si les femmes avaient participé à cette votation, les oui l'auraient emporté, assertions qui sont démenties de façon éclatante par ces statistiques.

S. Chapuis-Bischof



Nous avons lu pour vous

## Rencontre avec Jeanne Muller

**A une époque où la psychologie défraie les chroniques, où les théories, souvent contradictoires, surabondent, il est réconfortant de rencontrer Jeanne Muller dont le livre, « L'enfant psychotique et son adaptation familiale et sociale » (Delachaux & Niestlé, 1973) expose une série de cas d'enfants posant de graves problèmes de comportement, tels que l'asocialité, l'autisme et de nombreuses formes de psychoses.**

**Il n'y a que des cas particuliers et des réactions individuelles, et c'est**

pourquoi l'auteur s'est gardée de faire une synthèse ou de tirer des conclusions trop absolues. Il décèle toutefois de cette étude que la compréhension, l'amour et une grande dose de patience viennent à bout de difficultés qui paraissaient, à priori, insurmontables. Ainsi la petite école créée par Jeanne Muller, à la rue du Mont-Des-Sion, à Genève, est-elle, pour beaucoup de parents qui ont de réels sujets d'angoisse, un havre d'espérance.

Dominique.

## COLLECTIONS DE TIMBRES-POSTE ET VIEILLES CORRESPONDANCES :

Ne jetez pas vos vieilles lettres du siècle passé, certaines peuvent avoir une grande valeur.

Renseignements et expertises :

A. von der WEID  
1204 Genève

10, rue Petitot  
Tél. (022) 28 85 25



## Vaud

Le samedi 12 octobre à Lausanne, le Club des soroptimistes lausannoises fêtera le 25e anniversaire de sa fondation. Les soroptimistes organiseront à cette occasion une réunion des délégations suisses. La présidente actuelle de l'Union nationale suisse des soroptimistes, Mme Marthe Hofer, passera ce même jour le flambeau de la présidence à Mme Suzanne Cornaz, de Lausanne, récemment élue.

## Jura

### Le 20 octobre : une votation qui intéresse toutes les Jurassiennes

Pourquoi la votation du 20 octobre sur l'initiative de l'Action nationale retient-elle particulièrement l'attention des Jurassiennes ?

D'abord, l'objet de la votation est clair et compréhensible pour chaque citoyenne suisse. Il n'est pas nécessaire d'avoir un long exercice des droits civiques derrière soi, ni une connaissance approfondie de la politique et de l'économie pour saisir les intentions de l'Action nationale. Selon son initiative, nous devrions expulser plus de 500 000 personnes étrangères établies chez nous, et ce, dans les trois ans à venir.

Le Jura serait très durement touché par l'acceptation de l'initiative, car on évalue à 10 000 le nombre de personnes qui devraient partir.

Voilà qui ne nous laisse pas indifférentes ! Sommes-nous d'accord de mettre à la porte — d'une manière draconienne et infondée — le garçon de café, le maître-œuvre, l'éboueur, le terrassier, le balaieur, le maçon, le domestique de ferme, l'aide-hospitalière, la couturière, la retoucheuse, la vendeuse, la manutentionnaire, la femme de ménage ?

Bref, tout un monde de travailleurs dont les emplois vacants déséquilibreraient les circuits économiques. Sans compter que pour remplacer tous ces gens, on fera appel à nos propres enfants, à nos frères, à nos mariés.

Les exigences de la vie, en effet, les feront manœuvrer car il faudra combler les vides, absolument.

### UN PROBLÈME HUMAIN

Si la disparition d'une main-d'œuvre indispensable dans tous nos secteurs de vie doit nous faire réfléchir, si même elle provoquera de sérieux risques de chômage dans le genre d'industrie qui est la nôtre (paralysie d'une partie de la production), il faut aussi tenir compte de l'aspect humain du problème.

Quelle Suisse osera encore parler de notre chère démocratie, de la liberté des gens et du respect de la personne, si, par le moyen de son bulletin de vote elle expulse son frère, l'étranger ?

Les femmes possèdent le pouvoir d'infléchir le cours de l'Histoire et d'imprimer un sens plus humain aux décisions politiques du peuple suisse.

Conscientes de l'état de sous-population de la Suisse (notre population active vieillit), déterminées à accorder à chaque être humain un statut de dignité, les Jurassiennes libérées de préjugés raciaux voteront et feront voter NON le 20 octobre prochain.

Anne-Marie Steullet

## Zurich



### Sur la tombe de Mme Dora Rittmeyer

Extrait de l'allocution prononcée par le Dr Biaudet, le 13 août 1974

C'est en 1959 que Mme Rittmeyer a été élue au comité de l'Alliance, en devenant immédiatement présidente, à ma connaissance fait tout à fait unique. Elle s'était fait remarquer comme présidente du centre de liaison saint-gallois et surtout comme présidente de la division « La femme au service du peuple » de la Saffa de 1958.

Elle a été une présidente excellente. Nous avons aimé sa façon claire de penser, son aptitude à saisir les choses dans leur ensemble, combinée à une grande disponibilité vis-à-vis des problèmes particuliers et locaux. L'Alliance est une organisation faitière suisse et la présidente doit envisager les problèmes sur le plan suisse, tout en se préoccupant en même temps de ce qui est particulier aux différentes associations membres et aux différentes régions. Nous avons toujours admiré combien Mme Rittmeyer réussissait cet exploit, comme elle l'a réalisé dans sa vie personnelle. Suisse convaincue, elle adorait Bâle, mais elle était aussi très attachée à Saint-Gall, et elle aimait la Suisse romande. Et je tiens à exprimer ici les remerciements de la Suisse romande pour la compréhension toute particulière que la défunte a toujours manifestée pour ses problèmes, pour les problèmes des minorités.

Jusqu'en 1965, Mme Rittmeyer était présidente de l'Alliance. Quand elle a quitté ce poste, elle a été élue membre d'honneur, mais elle a continué à collaborer au bureau et au comité pendant six ans encore. Pendant douze ans, elle a donc travaillé pour l'Alliance en rendant d'immenses services à toutes les femmes suisses. De même que, tout en se préoccupant activement des problèmes locaux, Mme Rittmeyer n'a jamais perdu de vue l'ensemble de la Suisse, elle n'a jamais oublié que celle-ci faisait partie d'un ensemble de pays plus large et tôt déjà elle s'est intéressée à l'Assemblée générale des Nations unies. Mais puisque sa pensée internationale était si admirablement combinée à un jugement objectif et réaliste des problèmes, elle a découvert qu'une union

européenne était nécessaire aussi sur le plan des associations féminines, d'une part vis-à-vis de la division du monde en deux blocs économiques et d'autre part, parce que les problèmes des pays extra-européens différaient en partie considérablement de ceux des pays européens et qu'en conséquence, une collaboration fructueuse n'était pas possible dans tous les domaines. C'est pourquoi elle a pris l'initiative d'une réunion des conseils nationaux féminins européens sur l'Axenstein en 1961, réunion qui a marqué le début du Centre européen des Conseils internationaux des femmes que Mme Rittmeyer a ensuite présidé de 1968 à 1971.

Mme Rittmeyer avait un sens politique prononcé. Celui-ci s'est particulièrement manifesté pendant les séances d'une commission de l'Alliance qui, sous sa présidence, s'est occupée de la révision de la Constitution fédérale. C'était une joie de voir comment elle clarifiait les problèmes, donnait à chaque chose la place qui lui revenait, distinguait les compétences, sans parti pris, sans sentimentalité, mais inflexible quand il s'agissait des valeurs morales. Il est vraiment dommage que le suffrage féminin n'ait été introduit que quand Mme Rittmeyer ne pouvait plus être candidate. Elle aurait été une brillante conseillère nationale et aurait servi la cause des femmes d'une façon convaincante aussi pour les hommes.

J'ai revu Mme Rittmeyer l'année passée alors qu'elle avait quitté tous ses postes officiels. Ce n'était pas facile et j'ai admiré sa résignation lucide, un peu triste, mais qui n'était empreinte d'aucune amertume, un bel exemple pour toutes les femmes qui ont des responsabilités et qui devront les abandonner un jour.

L'Alliance gardera le souvenir de

Mme Rittmeyer et nous essayerons,

comme elle nous l'a montré, de ne

jamais être mesquins, de ne pas oublier

les problèmes suisses à côté des pro-

blèmes locaux, les problèmes interna-

tionaux à côté des problèmes suisses,

et surtout, à côté des problèmes fémi-

nins, ceux de toute l'humanité.

## Genève

Le Centre de liaison de Genève communique que la réunion des présidentes et membres individuels a lieu le mardi 15 octobre, au local de l'Union des Femmes, dès 18 h. Informations sur le Congrès 1975 — repas — conférence sur un problème d'actualité féminin sont inscrits au programme. Des pots de confiture maison seront en vente afin d'aider à la réalisation du Congrès 1975.

## Neuchâtel

### CHEZ LES ENSEIGNANTS NEUCHATELOIS

L'égalité des salaires dans la fonction enseignante existe dans le canton de Genève depuis 1919, dans le canton de Vaud depuis 1967... et nous imaginons qu'il était un fait acquis à Neuchâtel aussi ! Or, nous venons d'apprendre qu'un groupe d'institutrices neuchâteloises a présenté récemment à M. François Jeanneret, chef du Département cantonal de l'instruction publique, une pétition signée par 580 enseignants revendiquant pour "un travail égal, un salaire égal". Le chef du Département a donné l'assurance qu'une commission d'étude allait examiner ce problème. Qu'attendait-on ?

S. Ch.